

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Charles Dubé & Cie., chaussures, de Montréal.
 Comstock & Wood, manufacturiers de lainages, Smith's Mills.
 Aggett & Cherry, plombiers, etc., de Montréal.
 J. O. Pettes & fils, magasin général, Knowlton.
 Henry & Bourque, ferronneries de Montréal.
 Brunel & Martial, briqueteurs, de Montréal.
 Sicotte et Dionne, fondeurs, de Montréal.
 Bourgouin & Thibault, bois de sciage, Montréal.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—Gagnon & Prud'homme, entrepreneurs; Ferdinand Gagnon et Zéphyrin Prud'homme.
 Aird & Parthenais, fabrique de chaussures; James Aird et F. Parthenais.
 Dupuis, Parent & Cie., nouveautés; J. O. Dupuis, Alexis Dupuis et J. N. Dupuis.
 Gauthier & Larivée, courtiers en douane; Madame M. L. Marcotte, épouse de J. Gauthier et L. Larivée, jr.
 Grégoire & Cie., épiciers; Joseph Grégoire et Chas. Gagnon.
 Gross & Weirnor, bouchers; Abraham Gross et Isidore Weirnor.
 F. Wallace & Cie., tailleurs; F. Wallace et Chas. J. Brown.
 Henry & Bourque, ferronneries; Albert Bourque, seul.
 Shaw & Simpson, commissaires en marchandises; Arthur A. Shaw et James E. Simpson.
 Rochon & Frères, briqueteurs; Stanislas Rochon, jr. et Siméon Rochon.
 Québec.—Lamontagne & Cie., hôtel, Gaudias Lamontagne et François Boisvert.
 Granby.—Ball Bros, tanneurs etc., Rufus L. et Horace Ball.
 Québec.—H. Gagnon & Cie, nouveautés; Honoré Gagnon, Villemare (Gagnon et Charles L. H. Gagnon).
 St-Henri de Montréal. W. Morgan & Sons, salaisons; Madame Barbara Gillard, veuve de Wm. Morgan, seule.
 Windsor Mills.—Dunn Bros, écurie de louage, Peter G. Dunn et Patrick D. Dunn.

DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de P. J. Bédard, de Montréal, premier et dernier dividende payable à partir du 18 novembre. Chas. Desmarteau, curateur.
 Dans l'affaire de Alex. Godin, des Trois-Rivières; premier dividende payable à partir du 13 novembre. F. Valentin, curateur.

LIQUIDATEUR.

M. A. J. Gravel a été nommé liquidateur à la Montreal Match Co., de Louiseville, qui a fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers.

CONCORDATS

Hallville.—Isaac B. Chambers, magasin général, a composé à 50c dans la piastre, comptant.

Montréal.—MM. Geo. St-Jacques & Cie., épiciers, ont composé à 25c dans la piastre, comptant.

Ste-Cunégonde.—M. J. H. Doré, nouveautés, a composé à 70c dans la piastre, avec garantie.

FAILLITES.

Québec.—MM. J. E. Asselin & Cie., épiciers, ont suspendu leurs paiements.

John Duggan & Cie, mercerie, a fait cession de ses biens.

M. L. L. Dussault, nouveautés, déjà noté, a fait cession de ses biens.

St-Alexandre de Kamouraska.—La succession de feu M. Jos. Michaud, magasin général, a été remise aux créanciers. M. H. A. Bédard a été nommé gardien provisoire.

Louiseville.—La "Montreal Match Co.," fabrique d'allumettes, est en faillite.

Montréal.—MM. Rochon et frères, entrepreneurs menuisiers (Osiar et Adolphe Rochon), ont reçu une demande de cession.

Geo. Charters, boucher, a fait cession. Passif environ \$2,200. Assemblée des créanciers le 9 novembre.

MM. Brunel et Mireault, charretiers, ont fait cession de leurs biens. Passif environ \$2,500. Assemblée des créanciers le 4 novembre.

A. L. Calderhead & Cie, commissionnaires en provisions, sont disparus. L'actif est entre les mains des créanciers.

Shaw & Simpson, une nouvelle maison de commission, établie rue des Enfants Trouvés, était composée d'un M. Simpson, nouvellement arrivé de Californie, dit-on, et d'un M. Arthur E. Shaw qu'on n'a jamais vu. Ayant fait beaucoup de publicité à la campagne et promettant de beaux bénéfices aux agents qu'ils avaient retenus dans beaucoup de localités, Shaw & Simpson avaient réussi à se faire consigner beaucoup de produits par des cultivateurs et des commerçants de la campagne qui délaissaient les vieilles maisons solidement établies, connues et honorables. Les produits ont été vendus comptant, M. Simpson est disparu, l'argent aussi, et il ne reste que le magasin vide.

Pourquoi, aussi aller confier ses marchandises à des gens que l'on ne connaît pas, lorsque l'on a des maisons solvables, depuis longtemps connues et éprouvées, comme celles, par exemple, qui annoncent dans LE PRIX COURANT ?

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.
 No. 15 rue ST-JACQUES.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale.

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Téléphone Bell. Bureau, 731. Téléphone Bell. Résidence, 872.

SPECIALITÉ : -Règlement de Faillites.

F. VALENTINE

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES

TROIS-RIVIERES.

Renseignements commerciaux données confidentiellement aux abonnés.

Chronique de Québec

Mercredi, 1er novembre 1893.

C'est par un jour de fête légale et religieuse que je vous écris, cela me rappelle instinctivement la plainte du Savetier dans la fameuse fable de Lafontaine :

"Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours
 Qu'il faut chômer. On nous ruine en fêtes :
 L'une fait tort à l'autre; et Monsieur le Curé
 De quelque nouveau Saint charge toujours son
 [prône."

Il est vrai qu'on nous en a enlevé trois cette année, mais n'empêche qu'une fête en pleine semaine, est de nature à nuire considérablement aux affaires.

Je n'ai pas le désir de critiquer l'ordre de choses existant; je constate seulement, en chroniqueur fidèle du commerce et de l'industrie, que le chômage, pour quelque raison qu'il se produise, est toujours une perte sèche pour la classe ouvrière et mercantile.

Je laisse à d'autres le soin de démontrer les avantages qui en résultent au point de vue moral et religieux.

Nos remarques de la semaine dernière relatives au colportage des Juifs et des Arabes dans les rues et sur les places publiques, ont déjà produit leur effet.

Le fait est que la presse a été unanime à dénoncer ce commerce clandestin et louche fait au détriment des vrais contribuables.

Résultat net, c'est qu'on a imposé un droit de \$110 sur chacun de ces marchands ambulants, et comme ils sont généralement incapables de payer, ils sont emmenés devant le Recorder qui leur donne l'alternative de l'amende ou de la prison.

C'est un moyen pratique d'en finir. Quelques-uns ont voulu voir dans ces mesures rigoureuses, une violation de la liberté du commerce.

Il n'en est rien cependant, car, en dehors de toute autre considération, il est évident qu'une cité organisée, a pour premier devoir, de protéger les citoyens qui payent taxes et cotisations.

L'injustice consisterait à laisser le premier étranger venu, empiéter sur les droits acquis des contribuables.

EPICERIES

Rien de nouveau à noter. Les prix sont les mêmes et ne paraissent pas devoir subir de changement avant la clôture de la navigation.

Le commerce est assez actif, malgré la rareté de l'argent. On compte sur une augmentation sensible des affaires d'ici à quelques semaines, alors que les cultivateurs auront écoulé leurs produits et se rendront à la ville faire leurs petites provisions d'hiver, voilà pour le commerce de détail. Dans le gros les commandes sont bonnes, la collection assez satisfaisante et la perspective quant aux faillites n'est pas trop sombre.

Sucres : Jaune, 4½ à 4¾c; Cut Loaf, 6½c; granulé, 5½c; Powdered, 6c; ext. ground, 6½c brls.; ½ brls. 6½c; boîtes, 6½c.

Sirop : Barbade, tonne, 32 à 33c; tierce, 31 à 32c; quart, 35 à 36c.

Beurre : frais, 22c; marchand, 16 à 18c.

Œufs : frais, 16 à 18c.

Fromage : 10½c à 11½c.

Conserves : Saumon, British American, \$1.40; Clover Leaf, \$1.42½; Homard